



Préservons la nature sauvage de l'Allier pour transmettre ses richesses aux générations futures

« Allier Sauvage » représente une revendication, celle de préserver le patrimoine rare que représente ce grand corridor écologique européen et de conforter l'équilibre entre sa richesse naturelle exceptionnelle, sa remarquable biodiversité et une activité humaine adaptée. L'association rassemble des personnes partageant cette vision, afin de développer une culture de réappropriation respectueuse de la rivière et de résister aux pressions qui menacent à la fois son intégrité et la qualité de vie des habitants du Val d'Allier.

C'est dans ce but que nous avons créé Allier Sauvage le 11 avril 2006, sur les fondements de l'illustre Association de Défense de l'Allier (A.D.A.) et vingt ans après sa victoire contre le projet de barrage du Veurdre (03). Nous avons alors entrepris de contribuer à une recherche collective pour la sauvegarde et le développement du Val d'Allier au bénéfice premier de ses habitants. D'une façon générale, nous œuvrons pour que la préservation de la rivière Allier s'inscrive au cœur d'un développement durable du Val d'Allier et que ses habitants s'en réapproprient la richesse, tout en respectant ses milieux naturels et leur fragilité, y compris à travers le développement d'un tourisme de valeur, compatible avec ces enjeux de préservation.

Il est clair aujourd'hui que l'esprit qui anime nos actions depuis quinze ans est de plus en plus partagé et que certaines d'entre elles portent leurs fruits. C'est le cas, par exemple, avec la montée en puissance d'un projet de développement durable autour de l'axe Allier sur le territoire du Pôle métropolitain, constitué autour de la métropole auvergnate de Brioude à Vichy, dont Allier Sauvage avait initié la proposition au 2ème Plan Loire en 2006. Un deuxième exemple en a été donné avec l'élaboration en 2019 du projet de mise en œuvre d'un Observatoire de l'Allier, pour lequel nous militons depuis de nombreuses années et dont nous espérons que la Commission Locale de l'Eau de l'Allier alluvial fasse bientôt un outil de gestion partagé.

Pour cela, notre association a participé, au côté des associations environnementales, à toutes les démarches de concertation qui décident aujourd'hui de l'avenir de la rivière : commissions géographiques et thématiques du SAGE Allier Aval, comité de pilotage du Schéma Régional de Développement Durable de l'Allier, groupes de travail départemental et régional sur le développement maîtrisé des sports et loisirs de nature sur la rivière Allier, concertations menées dans le cadre des études de la Route de l'Allier et de la faisabilité d'un Observatoire de l'Allier, etc. Aujourd'hui, il s'agit de la Stratégie Nationale des Aires Protégées, du Programme Territorial de Gestion de l'Eau (PTGE) et du projet de labellisation Ramsar du val d'Allier Bourbonnais porté par le CEN Allier. Le foisonnement des procédures et des concertations relatives à la rivière Allier suscite un grand nombre de réunions, auxquelles nous nous attachons à participer. Celles-ci permettent de rencontrer régulièrement l'ensemble des acteurs concernés, responsables des organismes publics ou professionnels et des associations, de faire progresser une connaissance partagée des sujets abordés et de faire valoir nos idées, tout en précisant ou en faisant évoluer nos positions.

C'est ainsi que notre association s'est fortement impliquée en tête du collectif Loire Vivante animé par ERN S.O.S. Loire Vivante et regroupant plus de 80 associations du bassin ligérien, pour élaborer une proposition collective lors de la concertation préalable à un précédent Plan Loire Grandeur Nature. Au niveau national, elle fait partie du conseil du Fonds pour la conservation des Rivières sauvages, aux côtés d'acteurs de premier rang, tels que le WWF, l'Agence de l'Eau et le groupe L'Oréal.

En parallèle, Allier Sauvage s'attache à mener des actions originales et complémentaires de celles réalisées par les autres acteurs. Par exemple, nos travaux de recherche, réalisés en coopération avec le GéoLab de l'Université Clermont Auvergne et l'appui d'acteurs locaux, ont permis d'élaborer et d'expérimenter en 2010 et 2011 deux méthodes d'évaluation des pressions exercées par les sports et loisirs de nature sur les milieux naturels de la rivière Allier. Ces études, financées par l'Etablissement Public Loire et la Région Auvergne, ainsi que par les fonds propres de l'association, ont porté, l'une sur l'observation des traces et impacts de la fréquentation des grèves de l'Allier des plaines, et l'autre sur l'évaluation spécifique de sa fréquentation par les canoës-kayaks. Elles sont aujourd'hui intégrées au projet d'Observatoire de l'Allier, dont l'étude a été portée par le Pôle métropolitain Clermont-Vichy-Auvergne, et Allier Sauvage poursuit, avec l'aide de son partenaire Véodis3D, l'évaluation de l'augmentation de la fréquentation de l'Allier nord par les canoës au moyen d'une station automatique de prise de vues installée sur le pont du Veurdre.

Quant au volet juridique de notre action, il s'exprime à travers diverses procédures contentieuses par lesquelles nous essayons d'infléchir certaines décisions que nous estimons contraires aux objectifs de préservation et de mise en valeur de l'axe Allier. C'est ainsi que nous cofinançons actuellement des recours contre un projet malvenu de microcentrale sur un affluent du Haut-Allier, la Desges, à l'amont immédiat de la salmoniculture de Chanteuges (43), et que nous avons contribué à faire refuser un projet de grandes éoliennes situé à Langeron (58), en plein secteur d'accueil des oiseaux migrateurs en amont du Bec d'Allier.

En 2019, Allier Sauvage a formé un collectif de sept associations environnementales, agricoles et culturelles pour contester, avec l'aide du cabinet d'avocats de Corinne Lepage, la décision préfectorale d'autoriser à Livry (58) le retournement de 55 ha de prairies classées "prairies permanentes sensibles" au titre de la PAC et situées sur trois zones Natura 2000. Sachant que nous en avons déjà obtenu la suspension par jugement en référé du Tribunal administratif de Dijon et sans attendre l'issue finale de notre requête en annulation, aujourd'hui encore en appel, nous avons entrepris de rencontrer les collectivités concernées (locales, départementales et régionales), pour leur proposer d'animer une concertation avec les acteurs économiques et associatifs locaux, visant à élaborer un projet partagé de développement durable du val d'Allier Nord, en privilégiant un modèle agricole intégré et un tourisme d'excellence maîtrisé.

Mais une originalité d'Allier Sauvage est aussi d'avoir recours à la voie culturelle pour répondre à l'enjeu de sensibilisation du public, et cela à travers toutes formes d'expression artistique. Nous l'avons fait par exemple à Vichy avec succès, en mettant en scène le Big Jump du 15 juillet 2007, un grand plongeon collectif européen pour la qualité des rivières et des eaux coordonné par European Rivers Network. A cette occasion nous avons animé un "Forum de l'Allier Sauvage" implanté durant trois jours au cœur d'une Fête de l'Allier, avec quatre autres associations (LPO Auvergne, C.E.N. Allier, Conservatoire Naturel du Saumon Sauvage et S.O.S. Loire Vivante), pour sensibiliser le grand public aux richesses et fragilités de la rivière. C'est d'ailleurs à la suite de cette initiative que la plage de Vichy a été définitivement ré-ouverte à la baignade, après plus de 30 ans d'interdiction, parallèlement à la réussite unanimement reconnue de l'aménagement des promenades sur 27 km des berges d'Allier, en partie renaturées.

Riches en rencontres et en avancées, les années précédentes auront ainsi été marquées par l'implication forte d'Allier Sauvage dans toutes les démarches concourant à la préservation et à la gestion durable de l'Allier, ainsi que par des résultats concrets de ses actions. Cela confirme à la fois l'opportunité de son intervention et l'intérêt de son positionnement, maintenant clair pour l'ensemble des acteurs concernés et déjà largement partagé par certains. C'est la raison pour laquelle l'association a été invitée à faire partie du Comité de pilotage des sites Natura 2000 du val d'Allier et de la CDESI 03 (Commission des Espaces, Sites et Itinéraires). Forte aujourd'hui de plus de 200 membres, Allier Sauvage semble ainsi apporter une valeur ajoutée significative et appréciée, soit qu'elle aide d'autres acteurs à affirmer des positions parfois difficiles, soit qu'elle ouvre quelques perspectives nouvelles sur la place de l'Allier dans le développement du territoire, comme valeur d'excellence exigeant une gestion innovante et exemplaire.

C'est pourquoi son Conseil d'administration a entrepris de faire progresser l'association en la dotant des moyens nécessaires au renforcement de son engagement et de ses partenariats avec les associations et organismes concernés. Une SCI formée par une quinzaine de ses membres a acquis l'hôtel-restaurant de la Chaumière à Villeneuve-sur-Allier (03), malheureusement fermé depuis 2018, pour faire revivre ce lieu unique et magnifique surplombant l'Allier. En attendant sa réouverture par un nouvel exploitant, Allier Sauvage a recruté une animatrice et créé sur le site la "Maison de l'Allier sauvage" afin d'y développer ses activités de recherche, de formation et de concertation. Cette réalisation a été rendue possible grâce aux aides régionale et européenne de la Région Auvergne Rhône-Alpes et du GAL "Territoire Bourbon" du Pays de Moulins, ainsi qu'aux contributions de 114 donateurs. L'ensemble devrait ainsi constituer un pôle convivial de référence et de rencontre en lien avec la rivière et avec la "Via Allier", grand itinéraire régional de cyclo-tourisme, et il pourrait être appelé à s'intégrer à un futur réseau des « maisons de sites de l'Allier ».

Grâce à ces nouveaux moyens, l'objectif d'Allier Sauvage est maintenant d'animer une démarche de concertation avec l'ensemble des acteurs publics, économiques et associatifs, pour élaborer et mettre en œuvre un projet partagé de développement territorial du val d'Allier Nord qui soit basé sur la préservation de la rivière et la mise en valeur de ses richesses naturelles, culturelles et productives.

www.alliersauvage.org

Association loi 1901 pour la sauvegarde du Val d'Allier
Siège : 5 rue Grenier - 03000 Moulins - France - alliersauvage@yahoo.fr